Archives parlementaires

Extrait des délibérations de la commune de Scévola, district de Mamers (Sarthe) transmettant ses dons et les détails de la fête célébrée pour l'inauguration du temple de la Raison, lors de la séance du 6 ventôse an II (24 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Extrait des délibérations de la commune de Scévola, district de Mamers (Sarthe) transmettant ses dons et les détails de la fête célébrée pour l'inauguration du temple de la Raison, lors de la séance du 6 ventôse an II (24 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) pp. 411-412;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_32472_t1_0411_0000_4

Fichier pdf généré le 15/05/2023

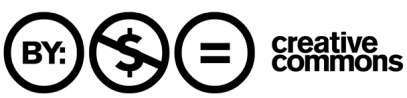

le sein de la Convention nationale. A l'apparition du représentant du peuple, le calme s'est répandu sur cette cité. L'espoir a reparu, et bientôt les injustes préventions dont on nous avait armés nous-mêmes ont dû céder, lorsque nous ne nous sommes vus entourés que de véritables Français, sans-culottes et républicains. Arrivés la veille du décadi dernier, déjà une fête patriotique était préparée. Au milieu de la place de la commune s'élevait l'autel de la Patrie, décoré de tous les emblèmes de la régénération nationale. La garde nationale de la cité, un détachement de l'armée révolutionnaire, la gendarmerie, un peuple immense et satisfait remplissaient la place et ses avenues. Un des principaux objets de la fête était l'anniversaire du supplice du tyran.

Un échafaud dressé derrière l'autel, décoré de tous les cordons et des brides à veau de l'ancien régime, laissa bientôt voir un mannequin royal, bien rebondi, tombant sous le rasoir de la guillotine, aux cris mille et mille fois répétés de : *Vive la République ! Vive la Montagne !*

Bientôt l'image de la Liberté, portée par de vigoureux marins, a parcouru avec tout le cortège les rues de la commune. Trois ci-devant églises ont été purifiées par sa présence, et son aspect a précipité du haut de leurs niches tous les fétiches du Vatican. Ces citoyens, sur lesquels on nous avait dit que dominait la superstition, ont traité les saints bamboches comme ils traiteront les esclaves de Georges et de Pitt, lorsqu'on permettra à leur zèle d'aller sans-culottiser la Tamise.

Citoyens collègues, on avait calomnié la commune de Honfleur. La Raison, la sainte Raison plane sur cette cité. L'épuration des autorités, que j'ai terminé hier aux acclamations publiques, la liberté rendue à quelques détenus tyrannisés par la prévention ont fait pleuvoir autour de moi les bénédictions, mille fois plus sensibles à mon cœur et plus multipliées que toutes celles de l'Ancien régime. Déjà tous les loups pasteurs des environs viennent déposer leurs brevets de mensonge, leurs dépouilles bénies et les bribes du culte. Une de ces chapelles que la superstition avait consacrées sur les bords de la mer, et qui garantissaient du naufrage ceux qui arrivaient à bon port, vient d'être purgée de tous les imbéciles ex-voto dont elle était meublée. Des matelots m'ont apporté une jolie frégate suspendue à sa voûte, dont ils font hommage à la Convention, qui la recevra sous peu. Les citoyennes de Honfleur ont retiré du même édifice un drapeau tricolore qu'elles avaient voué à Marie pleine de grâce, et l'ont inauguré dans le temple de la Raison où la déesse de la Liberté saura mieux le préserver et le défendre. Enfin, tout s'aligne au niveau de la liberté.

La société populaire m'a rendu témoin des discussions les plus sages et les plus utiles au bonheur de sa commune et à l'avantage de la République.

J'ai travaillé à la tranquillité de Honfleur, tandis que mon collègue Frémanger opère le même travail à Lisieux. Nous allons sous peu de jours nous rejoindre à Pont-Chalier pour y continuer à remplir les vues de la Convention, à y affirmer les principes et à y accélérer le mouvement révolutionnaire qui doit délivrer la République de tous les monstres qui tenteraient encore de la dévorer ».

BOURET.

33

Les officiers de la commune de Scévola (1), **district de Mamers, département de la Sarthe, transmettent à la Convention nationale les détails de la fête qui a été célébrée dans cette commune pour l'inauguration du temple de la raison et de la vérité, aux cris mille fois répétés de *vive la République ! vive la Montagne !* Cette fête a été terminée par un grand nombre d'offrandes pour les familles indigentes de cette commune, et particulièrement pour celles qui ont fourni des défenseurs à la patrie.**

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Extrait des délibérations de la comm. de Scévola, 10 frim. II*] (3)

Sur les dix heures du matin, le Conseil général de la commune assemblé et réuni au comité de surveillance et à la société populaire, le procureur de la commune a dit : Citoyens, braves sans culottes, par votre délibération du huit de ce mois, vous avez arrêté que ce jour décadi, il seroit célébré dans cette commune une fête civique, en effet, Paris cette cité célèbre, l'avant garde de notre révolution, le palladium de la liberté vient de nous donner un grand exemple; ce n'est plus le temps des ménagements, il faut que la forêt des préjugés soit entièrement abattue, que pas un arbre n'échappe à la hache nationale; et bien le fanatisme n'est plus, le bandeau épais dont il couvroit nos yeux est déchiré, Grâces vous soient rendues, oh énergique Montagne, oh braves parisiens, c'est vous qui avez abattu l'hydre de la tyrannie, il vous étoit aussi réservé de détruire la Méduse moderne, qui a tant fait de maux à l'espèce humaine, ennemie d'autant plus dangereuse qu'elle se couvroit du manteau de la vertu; et vous habitants des campagnes dont la vie laborieuse et simple faisoit redouter en vous des habitudes plus invétérées, et des préjugés plus difficiles à vaincre, vous prouvez de toutes parts que la raison et la nature sont votre élément. Le moment est *venu, où nous allons imiter le chef lieu du* département, guidé par un franc Montagnard, Garnier de Saintes. Les commissaires que vous avez nommés ont, d'un lieu dédié jusqu'à ce jour à la superstition fait le temple de la vérité et de la raison, il va être consacré par la fête auguste que vous allez y célébrer; à la place de ces Cénobites vaporeux appelés saints, ont été mises des divinités chères aux Républicains. Mais avant de vous décrire le plan de vos commissaires, ils rendront hommage au dévouement civique de nos ci-devant ministres, voilà les lettres de prêtrise du citoyen Leblois et la démission de leurs fonctions des citoyens Pierrard et Cattois; toujours soumis aux lois, toujours prompts à obéir à la voix du peuple, eux qui les premiers de ces cantons prêtèrent le serment civique, devoient aussi les premiers abjurer leurs erreurs, renoncer au métier qui ne pouvait plus procurer ni richesses, ni honneurs,

(1) Scévola-Aignan, ci-dev[t] St Aignan.
(2) *P.V.*, XXXII, 195. *B[in]*, 6 vent. (suppl[t]).
(3) C 294, pl. 978, p. 32.

Persée creative commons BY: $ =

ne leur présentoit plus que la triste perspective du charlatanisme dévoilé. Le procureur de la commune a donné lecture d'une lettre commune aux trois ci-devant prêtres, contenant la démission desdits et soussignés d'eux, le Conseil général et les citoyens présents ont applaudi, et ont marqué le désir de conserver pour instituteur le citoyen Leblois, chez lequel les lumières et la philosophie avoient détruit depuis longtemps les préjugés de la superstition, mais sur l'observation d'un membre que la loi excluoit les ci-devant prêtres ou nobles, l'assemblée a passé à l'ordre du jour motivé sur cet empêchement et a arrêté que mention honorable seroit faite au procès-verbal du dévouement civique des citoyens Leblois, Pierrard et Cattois.

Un membre est venu annoncer que le peuple étoit rassemblé au pied de l'arbre de la Liberté, et aussitôt tous les membres de l'assemblée s'y sont rendus avec leurs frères sans-culottes et se sont mêlés fraternellement. Tout s'est mis en marche pour se rendre au temple, dans l'ordre suivant : d'abord venait un groupe de vieillards portant une flamme tricolore avec cette inscription : *La vieillesse honorée;* après un groupe d'enfans des deux sexes, mêlés en signe de leur innocence avec cette enseigne : *L'espérance de la patrie*, après un groupe de mères de familles avec cette enseigne : *La Compagne de l'homme;* ensuite toute la garde nationale avec une musique guerrière. Rendus aux portes du temple, dans un silence et un ordre majestueux, un vieillard vénérable s'est avancé et a dit : Auguste vérité, permets-nous d'entrer dans ce temple proportionné à notre foiblesse, mais indigne de toi, car ton temple c'est l'univers, il a pour voûtes le firmament, pour colonnes les mondes répandus dans l'espace et pour flambeau les soleils qui les éclairent : oh, vérité sainte, tes enfans sont dignes de toi, toi seule va régner dans nos cœurs. A ces mots, les portes du temple se sont ouvertes; dans le fond s'élevoit une montagne, sur le sommet paroissoit la vérité portant sur la poitrine les Droits de l'homme et tenant à sa main un flambeau, à ses côtés ses filles chéries, la Liberté avec une pique à la main, et l'Egalité avec des balances, le tout orné de draperies et guirlandes tricolores; tout ce cortège entré et placé, un vieillard accompagné de deux jeunes sans-culottes et de deux mères de famille se sont portés au pied de la Montagne, le vieillard après avoir adressé à la vérité des paroles pleines de raison et de sensibilité a monté vers la déesse et en a reçu le baiser fraternel, tandis que la Liberté et l'Egalité ont prodigué leurs tendres caresses aux jeunes sans-culottes dont elles préparent le bonheur. Ensuite, plusieurs hymnes ont été entonnés et chantés en l'honneur de la vérité, de la liberté, de l'égalité, le tout accompagné des cris mille fois répétés de Vive la République, Vive la Montagne, ensuite des discours pleins de patriotisme et de morale ont été prononcés et vivement applaudis. Ce beau jour devant être consacré à la fraternité et à la bienfaisance, chacun a été déposer son offrande aux pieds de la vérité. La municipalité a été chargée d'en faire la distribution aux familles indigentes de la commune en préférant celles qui ont fourni des défenseurs à la patrie, plus d'un tiers de nos concitoyens étant aux frontières actuellement, dont plusieurs ont glorieusement versé leur sang pour elle; des chants joyeux ont terminé la cérémonie: les citoyens ont sorti du temple dans le même ordre, ayant à leur tête les citoyennes, femme Berthelot, filles Dugait et Rouzière, qui ont donné une preuve mémorable de leur patriotisme, en s'élevant au-dessus des préjugés pour représenter les divinités chéries des Français; elles ont été reconduites en triomphe, aux acclamations des braves sans-culottes; la fête terminée, le Conseil général a repris sa séance et a arrêté que le procès-verbal de cette journée seroit incessamment adressé au représentant du peuple Garnier de Saintes, qu'il seroit prié de donner une impulsion salutaire aux communes environnantes, par son adhésion à la conduite des citoyens de Scévola, qu'incessamment l'argenterie de la ci-devant église, consistant en calice, ciboire, soleil et custode, seroit présentée au citoyen représentant par une députation des sans-culottes de Scévola nommé à cet effet; qu'en attendant un mode sur ses fêtes nationales et les mesures que le représentant du peuple prendra dans sa sagesse, il sera pourvu aux enterrements des sans-culottes de Scévola, ainsi qu'il suit : les morts seront transportés dans un lieu désigné, là des commissaires nommés à cet effet seront tenus de les accompagner au lieu destiné à la sépulture, portant une flamme tricolore avec cette inscription : Divinité, nature, homme juste, tu n'es pas mort, tu es rentré dans le sein de l'Eternel, et ta mémoire vit dans le cœur de tes concitoyens; tous les décadi, il sera fait une annonce des citoyens morts, on en fera un objet d'éloge et de bienfaisance pour le patriotisme et l'indigence; bientôt la plus grande peine pour la famille du mort sera quand on n'aura pas quelques traits de civisme et de vertu à citer à leur honneur. Le conseil considérant que nombre de fêtes supprimées privent les sans-culottes de leurs repos et de leurs plaisirs, arrête que provisoirement quintidi sera célébré par des réunions patriotiques, que l'Assemblée populaire tiendra ses séances, et que les lois, les nouvelles instructions seront lues et données au peuple; à cet effet, il est défendu aux citoyens de Scévola d'exiger aucun travail des ouvriers, cultivateurs, les jours de décadi, et le quintidi, depuis midi jusqu'au soir.

La liberté ou la mort. Vive la République.

Signé : Verraquin (maire) Esnault, Chaploin, R. Lenoir, Montarou (procureur de la comm.).

P.c.c. : Montarou *(secrét.)*.

34

Les membres du comité de surveillance et révolutionnaire d'Arras écrivent à la Convention nationale qu'ils ont fait passer, le 7 nivôse dernier, au comité de sûreté générale, 315 marcs 13 onces de vaisselle d'argent, 4 onces 1 gros en effets d'or, des bijoux en diamans, et 16,872 liv. 16 s. en numéraire, fruit de leurs recherches chez nos plus cruels ennemis. Nous continuerons, disent ces citoyens, pour leur ôter tout moyen de nuire; nous resterons à notre poste jusqu'à ce qu'ils soient anéantis et pulvérisés. Restez au vôtre, citoyens-représentans, et, du haut de la montagne sacrée, foudroyez tous nos ennemis.